

Règlement du Jeu

Jeu de Noël du 9/12 au 25/12/2022

Article 1

L'Association ACTIF (Artisans, Commerçants, Travailleurs Indépendants du Forez) dont le siège social est à *ACTIF – Rue Raymond Dechavanne – 42130 BOEN SUR LIGNON*, organise un jeu « Noël » du 1/12 au 24/12/2022, gratuit et sans obligation d'achat (en annexe 1 la liste des participants).

Article 2

La participation à ce jeu est ouverte à tous les clients des commerces concernés.

Elle implique l'acceptation sans réserve ni contestation du présent règlement.

Article 3 :

Dotation du jeu pour un montant total des lots de 1 300€:

- Une PS5
- Une trottinette électrique
- Une montre connectée

Article 4

Le jeu se déroulera de la manière suivante :

- Les commerçants participants à ce jeu sont reconnaissables par l'affiche de l'opération affichée sur leur vitrine (annexe 2).
- Les clients récupéreront les grilles à compléter auprès des commerçants participants ou lors de l'animation du 8 Décembre.
- Les clients devront se rendre dans les commerces participants. Dans chaque vitrine de commerce sera affichée une photo d'un(e) autre commerçant(e) avec un numéro. Le client devra reconnaître le commerçant et noter le numéro sur sa grille de participation en face de l'enseigne correspondante.
- Une photo Joker sera disponible sur le site internet d'Actif et permettra de remplacer une photo manquante ou une erreur.
- Les grilles de jeu complétées sont à déposer au plus tard le 25/12/23 dans les commerces suivants : Vival, Au Fond du Coffre, Ets Lapras et Gouttebroze Fleurs
- Le tirage au sort aura lieu le 5 Janvier 2024 à 19h30 à la Salle des Fêtes de Boën

Article 5

Les lots ou prix offerts ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation d'une sorte, ni à leur remplacement ou échange pour quelque raison que ce soit sauf dans le cadre de la garantie des matériels qui en bénéficient.

Article 6

L'Association Actif ou chaque commerçant participant comme organisateur de ce jeu, reste seul responsable du ou des lots qu'il attribue.

Article 7

Le simple fait de participer à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et des instructions figurant sur les différents documents. Il engage les participants à s'interdire toute réclamation. Le gagnant ne pourra recevoir ni échanger, ni réclamer en espèces l'équivalent de la valeur du lot.

Toute difficulté qui pourrait survenir de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci, sera tranchée en dernier ressort par les organisateurs du jeu.

Article 8

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier, d'interrompre, d'annuler ou de reporter l'opération à tout moment et sans préavis, sans que cette décision puisse donner lieu à une quelconque réclamation ou à un quelconque dédommagement ou de remplacer le prix par un lot de même valeur.

Article 9

Le règlement complet sera disponible gratuitement sur simple demande à :

ACTIF – Rue Raymond Dechavanne – 42130 BOEN SUR LIGNON

actif42130@gmail.com

Le remboursement du timbre de la demande se faisant au tarif postal en vigueur.

Ce règlement et les documents afférents à ce jeu sont déposés à l'étude de Maître POINSON
7 bis rue du Faubourg St Jean 42600 MONTBRISON

Annexe 1 : Liste des participants

- AFFUTAGE DU LIGNON
- ATELIER DE CECILE
- AU FOND DU COFFRE
- AMBULANCE LABBE
- BIJOUTERIE PUPIER
- BOUCHERIE CHAZAL
- BOUCHERIE JOANDEL
- BRASSERIE DE LA MAIRIE
- BOULANGERIE VIAL
- BOULANGERIE DELORME
- CHOC & VOUS
- CAVE CHEZ LE GROS
- CAVE STEPHANIE GUILLOT
- DNA SONO
- DNA DECO
- ETABLISSEMENT LAPRAS
- FROMAGERIE LA BRUYERE
- FLEURS GOUTTEBROZE
- GARAGE CHRISTIAN ROCHE
- GROUPAMA
- LE SALON
- MAISON DURAND
- MAC DOWEL
- ME'TISSAGES CREATIONS
- OPTIQUE BELLEVUE
- OPTIQUE FRECON
- TI'KIWI
- VIVAL
- VOURIOT CHAUSSURES

TOTAL : 29 participants

Annexe 2 : Affiche de l'opération



Joyeux Noël

**NOËL AVEC LES
COMMERÇANTS
ACTIF**

DU 9 AU 25 DÉCEMBRE

JEU DU QUI EST-CE ???

Tentez de Gagner

- Une PS5
- Une trottinette électrique
- Une montre connectée

Qui est-ce... qui est-ce ????

Associez au bon commerce la photo du père Noël numérotée.

OU ça ...ou ça ????

Dans les vitrines des commerçants participants.

Une photo Jocker à retrouver sur le site Actif

tirage au sort le 5 janvier